



Licence Informatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Informatique. 2011, Université Aix-Marseille 2. hceres-02036623

HAL Id: hceres-02036623

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036623>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université de la Méditerranée – Aix Marseille 2

Demande n° S3LI120003416

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Informatique

Présentation de la mention

Dans le cadre de la fusion des trois universités d'Aix Marseille, les différentes licences de mathématiques et d'informatique ont été regroupées en seulement deux mentions : la mention Informatique, qui fait l'objet de ce rapport, et une mention Mathématiques et interactions. Cette restructuration a été faite dans un souci de clarification de l'offre de formation. Cependant, les enseignements de la mention Informatique sont encore distribués sur 4 sites distants : Aix-Montperrin, Luminy, St Charles ou St Jérôme, et Forbin.

L'objectif de la mention Informatique est de permettre aux étudiants de maîtriser les concepts et savoir-faire de base dans les domaines de l'informatique, mais aussi des mathématiques et, selon les parcours, de la biologie ou de la gestion.

La première année est commune avec la première année de la mention Mathématiques et interactions. Un premier choix de parcours se fait en deuxième année entre le parcours Informatique (I), assez général, et le parcours Informatique-Biologie (IB) orienté vers les applications de l'informatique à la biologie. En troisième année, apparaît le parcours Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE) orienté vers les applications de l'informatique à la gestion des entreprises. Par ailleurs, dès la première année, les étudiants peuvent choisir une filière de Préparation aux écoles d'ingénieurs (PEI) sur 2 ans, ils intègrent ensuite, soit une école d'ingénieurs, soit la troisième année du parcours I.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	441
Nombre d'inscrits en L2	256
Nombre d'inscrits en L3	303
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le contenu pédagogique de chaque parcours est en adéquation avec ses objectifs. L'organisation de la mention permet une orientation très progressive, avec une première année commune à tous les parcours et mutualisée avec la première année de la mention Mathématiques et interactions, une deuxième année avec deux parcours I et IB et une troisième année avec les 3 parcours I, IB et MIAGE.

Dans le cadre du plan réussite en licence, un ensemble de dispositifs a été mis en place, révélant une forte réactivité de l'équipe pédagogique : un enseignant référent est affecté à chaque étudiant de première année ; des séances de remise à niveau sont prévues en première année pour les étudiants n'ayant pas obtenu un baccalauréat scientifique ; pour les étudiants intégrant la licence en troisième année, une UE d'harmonisation est prévue ; des heures ont été rajoutées dans les unités d'enseignements fondamentaux afin, de mieux approfondir les connaissances ; l'encadrement des travaux pratiques d'informatique a été doublé ; des logiciels interactifs de mathématiques seront mis à disposition.

Le dossier montre également une réelle préoccupation de l'équipe pédagogique quant aux débouchés professionnels de cette licence pour les étudiants. Plusieurs modules permettent en outre de développer des compétences transversales. Ainsi, de nombreux masters d'informatique, mais aussi de biochimie, bio-informatique et MIAGE sont accessibles après la licence. Il est aussi possible d'intégrer une école d'ingénieur en informatique en fin de deuxième ou troisième année. Une insertion professionnelle en fin de licence est possible dans des métiers de technicien supérieur ou assistant ingénieur. Pour faciliter l'insertion professionnelle des étudiants, des unités d'enseignement sont consacrées à la communication, la recherche d'emploi et la connaissance des entreprises. Cependant, il est gênant de n'avoir aucune information chiffrée sur le devenir des étudiants en termes d'insertion professionnelle suite à la formation telle qu'elle existe actuellement.

La licence a plusieurs niveaux de pilotage avec un responsable de mention entouré de deux co-responsables, des responsables de parcours, d'années, de sites. Cette structure complexe peut laisser supposer que le processus de fusion des trois universités n'est pas encore complètement abouti, ce qui peut conduire, dans ce cas, à un défaut de lisibilité. Les responsables devront absolument veiller à assurer l'équivalence des contenus pédagogiques proposés sur les différents sites, ainsi que des procédures d'évaluation : en effet, le dossier ne donne aucune information à propos de la manière dont les parcours seront en pratique harmonisés entre les différents sites (Luminy, Aix-Montperrin, St Charles/St Jérôme, Forbin).

De manière positive et relativement originale, des enseignants des différentes sections CNU (informatique, mathématiques, biologie, sciences physiques) font partie de l'équipe pédagogique.

- Points forts :

- Equipe pédagogique multi-disciplinaire.
- Orientation très progressive.
- Nombreux débouchés professionnels pour les étudiants.
- Efforts pour accueillir des publics variés en première année et en troisième année.
- Enseignement à distance.

- Points faibles :

- Aucune information chiffrée sur le devenir des étudiants.
- Pas de dispositif explicite d'harmonisation des enseignements entre les sites.
- Pas de dispositif explicite pour l'évaluation des enseignements.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A



Recommandations pour l'établissement



Pour assurer la lisibilité et l'attractivité de cette mention, dont la structure est complexe, il est indispensable que l'équipe de pilotage garantisse un niveau de formation identique pour un même parcours selon les sites. Pour cela, il conviendrait de prévoir des réunions de coordination très régulières entre les responsables des différents sites. Une procédure commune d'évaluation de la formation devrait être mise en place.

Une analyse précise du suivi des étudiants pendant et après la licence pourrait permettre de mieux évaluer la pertinence des choix pédagogiques et éventuellement de faire des adaptations.

Comme cela est demandé par les responsables, l'établissement doit choisir entre les sites de St Charles et de St Jérôme, les effectifs ne justifiant pas que les deux sites continuent à accueillir des étudiants en licence d'informatique. Compte tenu des effectifs, le souhait d'ouvrir une L3 à Aix Montperrin semble légitime.